

Réf: Dossier N° : 54122

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COTE D'IVOIRE MAINTENANCE INDUSTRIELLE » en abrégé «CIMI »

Siège social : ABIDJAN - ATTECOUBE, 10 BP 126 ABJ 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 21 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « COTE D'IVOIRE MAINTENANCE INDUSTRIELLE » en abrégé «CIMI ».

Objet: Achat et vente de marchandises diverses ;
Quincaillerie, Prestations de Services divers

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ATTECOUBE, 10 BP 126 ABJ 10

GERANT: Monsieur TANGARA ABDOULAYE KONTIE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23968 du 11/09/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21185 du 11/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

